



COMPTE-RENDU DE LA BILATERALE AVEC LA SOUS-DIRECTION DE L'INSERTION ET DE LA PROBATION

secretariat.federation@ufap.fr

PANTIN, le 14.02.2024

Le 16 janvier 2024, l'UFAP UNSa Justice a été reçue pendant plus de deux heures par David LAUREOTE et Sandrine ROSSI, le nouveau responsable de la sous-direction de l'insertion et de la probation (SDIP) et son adjointe.

L'UFAP UNSa Justice a rappelé que, si elle avait salué la création de la SDIP, elle milite toujours pour **une direction autonome** avec des moyens et un budget propre afin d'éviter la dilution des SPIP et de leurs besoins dans le programme 107. Il s'agit d'éviter les déconvenues de ces deux dernières années - alors que le recrutement des SPIP s'avère famélique (132 créations de postes pour les CPIP en 2024, 44 pour les DPIP...) - et que les SPIP soient la dernière roue du carrosse dans un contexte d'arbitrages budgétaires complexes.

L'UFAP UNSa Justice revendique prioritairement une augmentation substantielle des moyens humains accordés aux SPIP pour permettre aux services de répondre à la commande institutionnelle et sociétale d'une meilleure prévention de la récidive et d'une plus grande contribution à la sécurité publique. Et ceci avant d'abreuver le secteur associatif et autres cabinets de conseil en vue... **Notre organisation a répété son opposition à la contractualisation (pour tous les corps), à la privatisation** et à la délégation de nos missions aux associations qui montent en puissance sur tous les territoires. Ce fut aussi l'occasion de rappeler à la SDIP les engagements du DAP sur **la clause de revoyure des Organigrammes de Référence dans les SPIP**.

L'UFAP UNSa Justice a plaidé pour une **SDIP soucieuse des réalités et des difficultés du terrain**. Elle est revenue sur la dégradation des conditions de travail avec des effectifs très loin des normes européennes et un accroissement net des missions, des charges et des process pour les PA, les ASE et les PIP. Au cours de nos échanges, nous avons évoqué la **surpopulation carcérale**, la gestion des **DDSE** en MO, la montée des exigences et la **pression permanente liée aux dossiers VIF**. Dans des services confrontés aux cadences insupportables, aux injonctions permanentes, aux choix drastiques sur les priorités à réaliser au quotidien dans un contexte d'absences de politiques de service locales claires, l'UFAP UNSa Justice a pointé le risque d'une crise des vocations des agents et de perte d'attractivité des métiers.

Pour l'UFAP UNSa Justice, la SDIP doit promouvoir dans **un management de la confiance respectueux des parcours, des rythmes et des envies des agents**. Pour ce faire et changer de paradigme managérial, il faut envoyer des messages clairs aux directions départementales et interrégionales. On ne doit plus voir dans les pratiques des demandes d'explication pour des retards de RIE comme ce fut le cas dans certains départements ou encore des programmes arrivant comme un cheveu sur la soupe qui sont imposés à la hussarde aux équipes. De la même manière, l'UFAP UNSa Justice est revenue sur **la crise de sens** qui agite les terrains liés **à la LSC et à la LSC de plein droit**. La SDIP a convenu de la nécessité d'une réflexion au niveau de la DAP sur le sujet, compte tenu des carences en la matière.

L'UFAP UNSa Justice a préconisé **un audit national de l'immobilier des SPIP** axé sur la sécurisation des services. Nous avons fait écho à cette montée du sentiment d'insécurité face à des publics qui cumulent les problématiques. On ne peut se satisfaire des conditions d'exercice désastreuses pour de nombreux personnels

pénitentiaires intervenant en SPIP. Pour y remédier, l'**UFAP UNSa Justice** revendique la création un parc immobilier propre aux SPIP résultant d'une véritable politique de modernisation immobilière.

Toujours en matière de sécurité, l'**UFAP UNSa Justice** a de nouveau insisté pour l'instauration du **binôme systématique** pour la réalisation des interventions au domicile des PPSMJ, notamment lors des opérations de pose des dispositifs de surveillance électronique. Elle a également rappelé son **opposition à tout ajout de mission** à l'occasion de la mise à jour des fiches de poste des agents de surveillance électronique. **L'UFAP UNSa Justice** est également toujours en attente d'une **harmonisation des astreintes** au niveau national.

L'UFAP UNSa Justice a présenté sa conception du dialogue social et sa méthode de travail pour créer une logique gagnant-gagnant favorable aux terrains. Elle demande à être pleinement informée, **associée en amont aux projets présentés en instance** avec une véritable prise en compte de ses remarques, de ses remontées de ses amendements dans le respect des opinions parfois contradictoires. La SDIP a rappelé son attachement à un réel dialogue social.

In fine, la SDIP a insisté sur les trois priorités qui animeront les débats en 2024 :

- **PRISME :**

La SDIP a fait part de sa volonté de le déployer à compter du mois de mars dans les sites pilotes du Grand Est avant sa généralisation à l'ensemble du territoire au mois d'octobre. **L'UFAP UNSa Justice** espère que les délais seront respectés au regard du coût exorbitant du logiciel (plus de 30 millions d'euros encore cette année...) pour le plus grand profit du cabinet de conseil SOPRA-STERIA. Elle espère également que les objections et les mises en garde des OS dans les multilatérales auront été prises en compte avant le lancement effectif.

- **RPO 3 :**

La SDIP nous a signalé la finalisation des deux premières parties et la tenue prochaine de premiers travaux sur ces premiers jets.

- **L'EXPERIMENTATION DES GREFFES EN SPIP :**

L'UFAP UNSa Justice n'a pas caché sa perplexité voire son incompréhension. Le projet apparaît flou, tant ses objectifs et ses contours sont mal calibrés. Il ne s'agirait pas au sens propre de la création de greffes mais de réfléchir à travers eux aux missions prioritaires des Personnels Administratifs tout en les valorisant. Avec pour finalité de les faire « monter en compétences ». Sans réelles garanties de contreparties financières pour les premiers concernés et à moyens constants évidemment... Il s'agit en réalité d'une vieille marotte du SNEPAP-FSU et de certains DFPIP pour permettre à ces derniers d'aller chercher la catégorie A+. **L'UFAP UNSa Justice** restera vigilante sur ce sujet, pour éviter que les personnels soient encore les dindons de la farce des lubies de la DAP et du syndicat patronal !

En résumé, les échanges ont été cordiaux et menés par notre organisation syndicale dans un esprit constructif, tout en restant ferme sur nos idées et nos revendications. De son côté, la SDIP a pu mesurer ce qu'est l'UFAP UNSa Justice : une OS avec une forte identité multi-catégorielle, plurielle, déterminée, combative et engagée.

Pour l'UFAP UNSa Justice,
le secrétaire national
Simon Pierre LAGOUCHE
Les Membres CSA SPIP
Françoise GEUGNEAU
Emmanuel WILLEKENS
Florian ROUSSET